

# La Feuille verte

N°48

avril 2021

## La vie de l'Association

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre association est restée active malgré les restrictions liées à l'épidémie. Le conseil d'administration s'est tenu le 27 mars en visio-conférence, notamment pour approuver les comptes 2020 et le budget 2021.

### LA COMMISSION TERRAIN

Comprenant trop de membres, elle ne s'est pas réunie, à cause de l'épidémie, mais les baliseurs ont poursuivi le balisage des sentiers et les différents groupes ont continué leurs activités en forêt (entretien des sentiers, groupe d'intervention, lutte contre l'érosion, groupe des arbres remarquables, groupe carrières et carriers, etc.)

### PROMENADES EN FORÊT

Des promenades guidées ont été organisées en janvier, février et mars dans un cadre strict, respectant le protocole sanitaire en vigueur, sur inscriptions et limitées à 20 personnes. Les nou-

velles mesures restrictives nous ont conduits à suspendre provisoirement les promenades programmées. Nous espérons pouvoir reprendre cette activité en mai prochain.

### AMÉLIORATION DES PARCOURS

#### POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Nous avons signé, le 26 janvier 2021, avec l'ONF et l'Institut d'éducation motrice et de formation professionnelle du Jard (IÉFPJ) une convention afin d'améliorer l'accueil en forêt des personnes à mobilité réduite. Les AFF apportent leur concours à la rénovation de six parcours adaptés en forêt de Fontainebleau.



### BALADES BRANCHÉES

Nous poursuivons la réalisation de circuits de promenades pour l'application « Balades Branchées », six autres parcours devraient être mis en ligne en 2021.

### LA VOIX DE LA FORÊT

En visioconférence et en format réduit, le Comité de rédaction de *la Voix de la Forêt* a poursuivi et poursuit la préparation du numéro 84.



# Les cotisations

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour l'année 2021.

**Les tarifs restent inchangés :**

Individuel : 32 €

Couple : 40 €

Association et bienfaiteurs : 70 € ou plus

Envoyez votre chèque à l'ordre des Amis de la

Forêt ou effectuez un virement sur notre compte au Crédit Agricole de Brie-Picardie

IBAN n° : FR76 1870 6000 0097 5135 7580 013

Code BIC : AGRIFRPP887

Notre association étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de la somme versée.

## Les Aff et la Forêt

### LES COUPES EN FORÊT PRÈS DE SAMOIS-SUR-SEINE ET DE BOIS-LE-ROI

Les coupes d'arbres suscitent toujours une émotion liée à l'attachement que nous portons aux arbres, surtout si elles s'accompagnent de l'action des impressionnantes abatteuses qui sont sur les chantiers. Au-delà des sentiments, les Amis de la forêt cherchent toujours à comprendre ce qui se passe, au plus près de la réalité, en se gardant des amalgames et des emballements médiatiques.

#### COUPES D'ÉCLAIRCIE

Nous avons vérifié que les coupes d'éclaircie opérées dans les parcelles 306, 310 et 361 sont bien prévues par le Plan d'aménagement de la forêt de Fontainebleau 2016-2035. Décidé par le

ministre de l'Agriculture et celui de l'Écologie : le Plan a force de loi. Ces coupes d'éclaircie visent à donner plus d'espace aux arbres d'avenir et à favoriser leur croissance en diminuant la concurrence. A terme elles favoriseront la régénération naturelle de la forêt, nécessaire à la pérennité des paysages tout en fournissant du bois qui nous est utile.

#### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ces coupes d'éclaircie ne doivent pas être confondues avec les coupes dites « sanitaires » qui sont effectuées pour retirer les arbres dépérissants à cause du changement climatique. C'est le cas des parcelles abritant de nombreux pins sylvestres ou douglas dont nous avons constaté le dessèchement ces derniers étés. Ces coupes sont réalisées pour mener à bien un renouvellement de la forêt avec la plantation d'espèces plus adaptées aux changements climatiques que nous subissons. Ces plantations sont effectuées pour acclimater des espèces plus méridionales qui devraient assurer l'avenir de notre forêt. C'est le cas de la parcelle 313.



## VIGILANCE SUR LES PAYSAGES

Comme ils en ont l'habitude, les Amis de la forêt veilleront au respect du cahier des charges par les exploitants au bout des 12 à 18 mois prévus pour terminer le chantier. Nous serons très vigilants sur ce point, estimant que le label « Forêt

d'exception » implique que l'exploitation forestière se fasse de façon exemplaire. Nous serons notamment attentifs à l'enlèvement des grumes, au démantèlement rapide des houppiers, à la remise en état du parterre des coupes et des allées forestières.

## DES CHÊNES POUR NOTRE-DAME

La restitution de la flèche de Viollet-le-Duc, détruite lors de l'incendie du 15 mars 2019, dont l'ossature est entièrement en bois de chêne massif, nécessite environ 1 000 chênes. Pour ce faire, l'État offrira 325 chênes issus de ses forêts gérées par l'ONF.

Si une majorité provient des régions françaises productrices de chênes de qualité, l'ensemble des régions métropolitaines y contribue. L'Île-de-

France se joint naturellement à cette aventure collective, forestière et architecturale. Cinq forêts domaniales d'Île-de-France participent à l'effort national en apportant 85 chênes de qualité. Sur ces 85 chênes, 59 proviennent de la seule forêt domaniale de Villefermoy (Seine-et-Marne) et le massif de Fontainebleau a fourni 14 chênes situés sur la commune d'Arbonne-la-Forêt (forêt des Trois-Pignons).

## Les relations extérieures

### MADAME VIRGINIE VEAU

Elle a pris ses fonctions de directrice de l'agence Île-de-France-est de l'ONF localisée à Fontainebleau, le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Les AFF ont participé au **comité de pilotage Forêt d'exception**, le 19 mars 2021, ainsi qu'à celui de Natura 2000, le 15 avril 2021, tous les deux en visio-conférence.

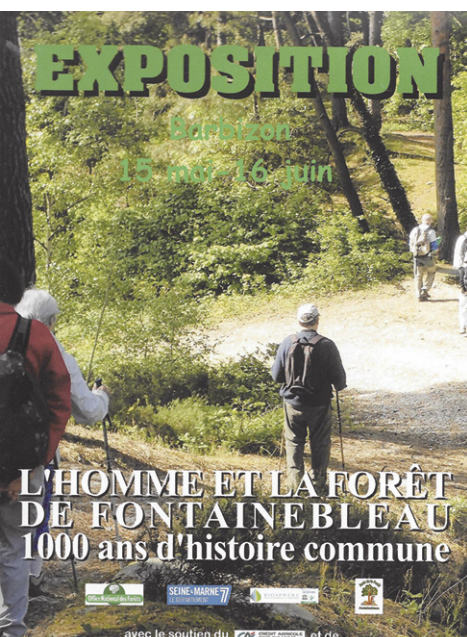
### OPÉRATION « FORÊT PROPRE »

Nous avons annulé à cause de l'épidémie notre opération de ramassage des déchets prévue le 20 mars. Nous prévoyons d'organiser une opération « Forêt propre » fin septembre 2021.

Soudais), *Culture et Sylviculture* (J.-C. Polton).

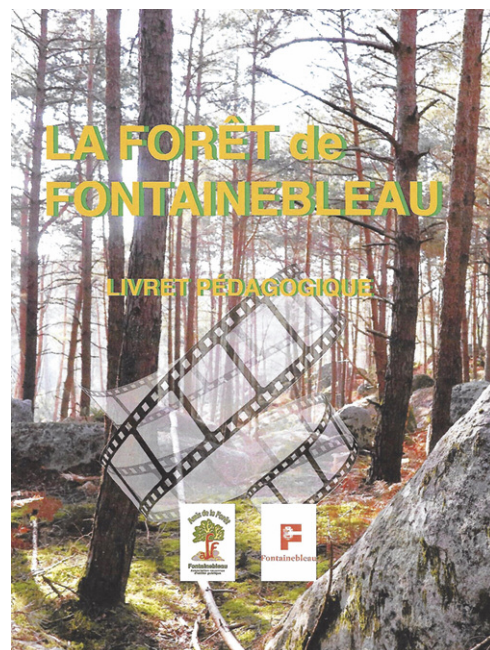
### FILM POUR LES SCOLAIRES

Les AFF ont produit un film de 15 minutes afin de présenter la forêt de Fontainebleau aux enfants des écoles. Il a été réalisé par Chlorofilm et financé par la ville de Fontainebleau, le département de Seine-et-Marne, le COSIROC et notre association. Avec l'accord de l'Inspection de l'Éducation nationale, ce film est en cours de distribution dans les écoles de la région, accompagné d'un livret pédagogique qui présente ses grands thèmes : formation des roches, vie des arbres et sylviculture, et bons comportements. Le film sera présenté lors d'une réunion pédagogique quand le contexte sanitaire le permettra mais nous pourrons relayer son contenu au cours de sorties scolaires en forêt.



### EXPOSITION DES AFF À BARBIZON

Nous prévoyons de présenter notre exposition « l'Homme et la forêt de Fontainebleau, mille ans d'histoire commune » à l'espace Marc-Jacquet, du 15 mai au 16 juin 2021. Trois conférences accompagneront cette exposition : *Stevenson de Barbizon à Grez* (M. Legros), *Théodore Rousseau* (P.



# INFORMATIONS

Le **Carnet n° 5** de dix promenades des arbres remarquables vient de paraître.

Le **Carnet n° 2** étant épuisé, nous le faisons réimprimer, il devrait être disponible au mois de mai.



Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX  
Permanence au siège : le mardi, de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés et juillet/août).  
Tél. : 01 64 23 46 45 (répondeur) - Contact : amisforet77300@gmail.com

